



<p>Exercice 2008-2009 Rapport Moral du Président</p>
--

Cher(e)s Ami(e)s,

Ce rapport moral est le premier que je vous présente. Il reflète l'activité développée par l'ensemble des membres du Conseil d'administration et en particulier du bureau.

La SFEV s'est donné comme objectif de réunir toutes les personnes intéressées par l'évaluation financière quelle que soit leur profession, et de favoriser l'émergence et la reconnaissance des meilleures pratiques en la matière.

Plus spécifiquement son objet statutaire précise les cinq modes d'action que nous envisageons :

- Favoriser l'échange d'expériences entre nos membres (les matinales)
- Promouvoir le développement et l'utilisation de techniques d'évaluation les plus récentes et leur reconnaissance par les autorités de place et le législateur (les groupes de travail)
- Encourager la professionnalisation des experts en évaluation (l'APEI)
- Définir les standards professionnels que les experts en évaluation s'engageront à respecter dans leurs travaux (par le biais futur de l'IVSC)
- Développer des relations institutionnelles avec les autres Associations similaires existant à l'étranger.

Nos adhérents

Nous sommes aujourd'hui 201 membres (deux tiers de cotisants) dont les organismes d'appartenance se répartissent de la manière suivante :

- Audit & Conseil : 42%
- Evaluation & Conseil : 21 %
- Banque & Finance : 22 %
- Entreprises : 9 %
- Académiques : 7%

Notre système d'adhésion a les caractéristiques suivantes :

- Il n'y pas eu de campagne de recrutement : la grande majorité de nos adhérents nous a connu par le bouche à oreille
- Un processus de cooptation bienveillant : les membres du conseil d'administration sont informés des demandes d'adhésion et les refus sont très rares. L'admission à la SFEV, en l'absence de contrôle, ne vaut pas la reconnaissance de compétence en matière d'évaluation.
- Nous avons décidé il y a un an d'accepter les adhésions institutionnelles. Les institutions doivent cependant soumettre au conseil la liste des membres qui souhaitent nous rejoindre. Le montant de la cotisation est de 500 euros donnant droit à l'inscription de 7 membres.

Nos activités

Les colloques

Chaque année, nous organisons un colloque à l'occasion de notre Assemblée Générale. Les sujets traités, généralement d'actualité, ont été plus récemment les suivants :

- L'évaluation dans le cadre des offres publiques : théorie et pratique (2007)
- Valeur et prix en période de crise : les IFRS à l'épreuve (2008)
- La juste valeur en crise (2009)

Ces manifestations sont entièrement sponsorisées ce qui permet de les rendre gratuites et d'en faire un moyen de communication et de promotion de l'association.

Les membres de l'Association ont également l'occasion de se rencontrer lors de deux pôts, organisés en février et en juin.

Les matinales

Les matinales sont le lieu privilégié d'un échange entre professionnels.

Les thèmes ont été les suivants en 2009 :

- La prime de risque
- Les sept visages de la crise financière et les réponses politiques (après le G20 d'avril)
- Le traitement des minoritaires en période de crise boursière.

Le site internet

Son adresse est www.sfev.org

On peut y trouver :

- des informations sur les objectifs et la gouvernance de l'association
- certaines publications de nos membres (à télécharger)
- l'annuaire de nos membres
- des informations sur les manifestations (colloques et conférences) et les travaux de la SFEV
- des informations sur des questions d'actualité.

Les actions professionnelles

Nous avons participé à la création de l'APEI (Association Professionnelle des Experts Indépendants) dont tous les membres du bureau de cette association sont également membres de la SFEV.

La formation certifiante (certificat d'évaluation financière) Sciences Po et SFEV en partenariat avec la DFCCG et APDC a été lancée le 4 juin avec une intervention de M G Pauget. Les cours ont démarré le 1^{er} Octobre avec une vingtaine de participants inscrits.

Nous intervenons soit dans le cadre de commissions de place, soit dans le cadre de groupes de travail propres à la SFEV.

Notre gouvernance

Le bureau de l'Association est composé de

- Daniel Beaumont, Président
- Sonia Bonnet-Bernard, Vice-Présidente
- Michel Léger, Secrétaire Général
- Bruno Husson, Trésorier

Le Conseil compte aujourd'hui 12 membres qui reflètent les appartenances professionnelles des adhérents. Le conseil se réunit formellement 3 fois par an. Dès que cela est nécessaire, les administrateurs sont consultés par mail ou via conférence call.

Le Programme de travail de la SFEV

Un des sujets du moment est la représentation de la France au sein de l'IVSC et les ébauches de structuration des métiers liés à l'expertise.

Nos prochaines matinales reflèteront ce sujet avec le traitement :

- de l'évaluation immobilière,
- un sujet plus technique sur l'évaluation des instruments d'intéressement qui débouche sur des questions de finance pure,
- de l'évaluation des œuvres d'art.

Nous avons enfin toujours en projet la mise en place d'un groupe de travail sur les actifs immatériels (actifs commerciaux, techniques et capital humain).